

## **Pôle académique de soutien à l'innovation Plan 2004-2006**

### **Innovation et contributions écrites**

Les équipes associées au Pôle académique de soutien à l'innovation élaborent des réponses originales aux questions du terrain. Elles sont invitées à relater leurs pratiques dans un document communicable, de forme et de longueur qui peuvent diverses.

Par sa dimension nationale et académique, le dispositif de valorisation des innovations pédagogiques participe à l'évolution du système éducatif grâce à la capitalisation et à la diffusion de ces innovations.

Les repères qui suivent proposent quelques réponses aux questions qui sont souvent posées par les équipes qui s'engagent dans un travail de formalisation. L'accompagnateur(trice) peut compléter ces premières informations. Il/elle peut également aider à définir ou à préciser le projet d'écriture. Dans tous les cas, il conviendra de trouver les modalités de travail et les formes de production les mieux adaptées à la situation de l'équipe et à son projet (destinataires, enjeux, ressources disponibles...).

#### **Pourquoi une contribution écrite ?**

- Pour valoriser des actions qui proposent des réponses originales aux questions de terrain.
- Pour alimenter la réflexion sur les problématiques fortes que sont les priorités académiques.
- Pour permettre une prise de distance et aider à la réflexion en cours d'action.
- Pour partager avec d'autres les expériences qui sont mises en place.
- Pour conserver la trace et l'histoire de ce qui a été réalisé.

#### **Quelles productions ?**

- La fiche informative sur l'action, cf. annexe (titre, résumé, renseignements utiles, mots clés).

Elle est indispensable pour constituer ou compléter la base de données académique et nationale des actions innovantes. Toutes les équipes du PASI -à quelques exceptions près- l'ont déjà élaborée. Elle est dorénavant et déjà disponible sur : <http://pasilyon.free.fr>

Il sera possible de l'actualiser directement en ligne avant le 17 mai. Un courriel donnera toutes les précisions utiles.

- Une production plus étoffée

a) qui peut être diffusée dans des cercles divers :

- autour de vous, dans votre établissement, votre REP, bassin de formation...

Les équipes innovantes et leurs établissements utilisent cet écrit pour communiquer comme ils le souhaitent.

- dans l'académie.

La production doit pouvoir nourrir la réflexion et les initiatives d'autres acteurs et établissements. A cet effet, il est souhaitable de proposer, au delà de la description de l'action, des éléments de réflexion et d'analyse.

Le Pôle académique de soutien à l'innovation décidera, en fonction des intérêts de la politique académique et des différents contextes d'utilisation, des modalités de diffusion des différentes productions. I

- au niveau national.

Les productions peuvent constituer des ressources utilisables pour accompagner les évolutions du système éducatif. Le bureau des innovations à la DESCO est chargé de la mise en forme et de la diffusion de documents qui prennent appui sur les initiatives et les écrits des équipes innovantes et qui permettent de soutenir et d'anticiper les évolutions.

b) qui peut revêtir des formes et des supports divers.

- formes : textes, vidéos, photos, dessins... ou combinaisons de plusieurs codes.

- supports : papier et version numérique, cd-rom avec ou sans vidéo...

### **Quelques recommandations aux équipes innovantes**

- Pour celles qui remettront leur production le 17 mai.  
Les productions pourront être relues (aller retour PASI / équipe) et pourront éventuellement être "retouchées" jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- Pour celles qui souhaitent un délai supplémentaire, au delà du 17 mai... pour approfondir, parce qu'elles sont "bloquées", par ce qu'elles pensent élaborer une production plus importante...  
Elles négocient un accompagnement adapté qui sera proposé au coordonnateur académique à l'innovation.
- Pour celles qui "commencent " à écrire.  
Avec l'accompagnateur(trice), elles définissent leur projet de production (destinataires potentiels, contenus, formes, calendrier et échéances...). La forme de la contribution et l'échéance doivent être négociées avant le 17 mai.

### **... et quelques exigences pour les productions numériques**

Tous les contenus multimédia (textes– vidéos – sons – hypertextes intégrant images, vidéo et sons) sont acceptés dans la mesure où ils vérifient les contraintes de structures et de formats stipulés ci-dessous.

- **Structure des fichiers**

- *Taille des fichiers*

Les fichiers doivent être de taille raisonnable pour être diffusés par internet. Le PASI n'a pas les moyens de diffuser des supports numériques physiques (DD, CD & DVD). Ainsi, ils ne doivent pas dépasser 3 Mo. Pour

les interview sonores et vidéos, il est nécessaire d'envisager des diffusions par flux direct (type real audio).

Attention en particulier aux images incluses dans les fichiers word, il est nécessaire de traiter ces images à l'aide d'un éditeur d'image (gratuits : gimp ; sous licence : photoshop).

- *Accès aux fichiers*

Deux cas de figures se présente :

La production est constituée d'un seul fichier word, powerpoint, flash, etc...

La production est constituée d'un ensemble de documents multimédia (images, vidéos, sons) reliés entre eux

Dans les deux cas, tous les documents doivent être accessibles depuis un seul point d'ancrage. Ainsi, les annexes doivent être insérées au document principal dans le premier cas (un gros fichier word qui contient l'écrit proprement dit et ses annexes).

Dans le second cas, il doit être possible de naviguer d'un objet multimédia à l'autre par le biais de page html, toutes accessibles à partir d'une unique page index.html (avec plus ou moins de profondeur dans la navigation).

- *Identification des productions.*

Dans le cas d'une production d'un unique fichier de textes, celui-ci doit être nommé selon la procédure suivante :

N° de département, initiale du type d'établissement (E, C, L), nom propre de l'établissement suivi s'il y a plusieurs actions dans l'établissement de \_1, \_2, etc.

Ex. : **69Eferry** pour l'école Ferry ou **42Cpalais\_1** pour la première action du collège Palais

Dans le cas d'une production du type mini-site internet, l'ensemble du site doit être dans un dossier portant un nom élaboré selon la procédure ci-dessus, et le fichier principal de navigation du site doit être à la racine du dossier et se nommer index.html (ou index.htm)

• **Format des fichiers**

Tous les fichiers doivent être dans des formats non propriétaires ou extrêmement répandus.

- *Textes*

rtf (rich text format), doc (word), pdf (acrobat), html, htm (norme web)

- *Images et photos*

Pour les images : gif, png et pour les photos : jpeg, jpg

- *Sons*

mp3 (haute compression), mid (faible qualité mais très léger), wav (windows), aif (mac et windows), ra (real audio : permettant le streaming, c'est à dire la diffusion par flux sur internet)

- *Vidéos*

mpeg, avi (windows), mov (quicktime), ra (idem ci-dessus)

- *Multimédia*

ppt (powerpoint), dir (director), swf (flash)

## Annexe

### Éléments qui figurent sur la « Fiche informative sur l'action » destinée au ministère

#### Titre de l'action

#### Renseignements utiles

Académie  
Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement  
ZEP : oui/non  
Téléphone  
Fax  
Mél de l'école ou de l'établissement  
Adresse du site de l'école ou de l'établissement  
Coordonnées d'une personne contact  
Classe(s) concernée(s)  
Discipline(s) concernée(s)  
Date de l'écrit  
Lien(s) web de l'écrit  
Axe national concerné et éventuellement axe académique  
Autres :

**Résumé :** Il doit rendre compte de la problématique de l'action (**350 caractères espaces compris environ**) . Dans la base de données une recherche plein texte sera possible sur l'ensemble des résumés, il est donc inutile de faire figurer les mots clés listés, mais judicieux de mettre ceux qui n'y sont pas.

#### Mots-clés

STRUCTURES	MODALITES - DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Indifférent 3 <sup>ème</sup> à projet professionnel 3 <sup>ème</sup> d'insertion 4 <sup>ème</sup> d'aide et de soutien CLIS-CLIN-CLA Collège Ecole élémentaire Ecole maternelle EREA Internat Lycée d'enseignement général Lycée professionnel Lycée technologique Option découverte professionnelle SEGPA UPI ZEP-REP Zone Sensible	Indifférent AIS Alternance Classe à PAC Dispositifs pour élèves à besoins spécifiques Dispositifs relais Diversification pédagogique Ecole ouverte Etudes dirigées, encadrées Heures de vie Individualisation Maître surnuméraire Partenariat PPAP Parcours personnalisé de réussite éducative RASED Stages TPE-IDD-PPCP Tutorat	Indifférent Arts et culture Citoyenneté, civisme Comportements de rupture Connaissance du monde professionnel Culture scientifique Difficulté scolaire Documentation Education aux médias Environnement et EEDD Evaluation Filles, Garçons Liaison école – collège - lycée Maîtrise des langages Orientation Ouverture internationale Parents, Ecole TICE Vie scolaire	Indifférent Education artistique Education civique, ECJS Enseignement professionnel Enseignement technologique EPS, Motricité FLE, FLS Français Histoire, Géographie Informatique Interdisciplinarité Langues anciennes Langues vivantes Mathématiques Philosophie Physique, Chimie Sciences de la vie et de la terre Sciences économiques et sociales Technologie Vie sociale et professionnelle